



Novembre 2008

MENSUEL N°30 - nouvelle série - 2,50 € le numéro

Envoi à tou(te)s

Édito

Elections professionnelles

Votez et faites voter SNUipp-FSU !

Dans un contexte d'attaques contre l'école et de ruptures sans précédent, il est plus que jamais indispensable que les représentants du personnel puissent s'appuyer sur une **légitimité** incontestable, issue d'une **participation massive aux élections professionnelles**. Faites entendre votre voix :

VOTEZ et faites VOTER !

En choisissant le SNUipp-FSU, vous validerez :

- des pratiques syndicales dans l'équité et la transparence au service de tous les personnels
- des revendications à la hauteur des attaques, refusant d'apporter une quelconque caution à une politique de destruction de l'école
- la défense d'une école publique et laïque assurant la réussite de tous
- le choix d'une société solidaire

VOTEZ et faites VOTER SNUipp-FSU !

Vote par correspondance
(vous avez reçu
le matériel de vote
pendant les vacances)

Vote dans les écoles
de 8 classes et plus
le 2 décembre 2008

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp90. Conformément à la loi du 8/1/78, vous pouvez avoir accès et faire rectifier les informations vous concernant. Il suffit de vous adresser au SNUipp90, salle 350 Maison du Peuple, 90020 BELFORT cedex.

Titre: Le Militant
Éditeur: SNUipp90
Maison du Peuple 90020
BELFORT cedex
Directeur de publication:
ESCAFFIT
Imprimé par:
SNUipp90
Dépôt légal:
mois ci-contre
CPPAP 0910507477

Dispensé de timbrage

BELFORT CTC

Le Militant

Salle 350
Maison du Peuple
90020 BELFORT cedex

P

déposé le:

4/1/08

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Sommaire

Page 1: Éditorial

Page 2: Rôle de la CAPD + Lexique du paritarisme

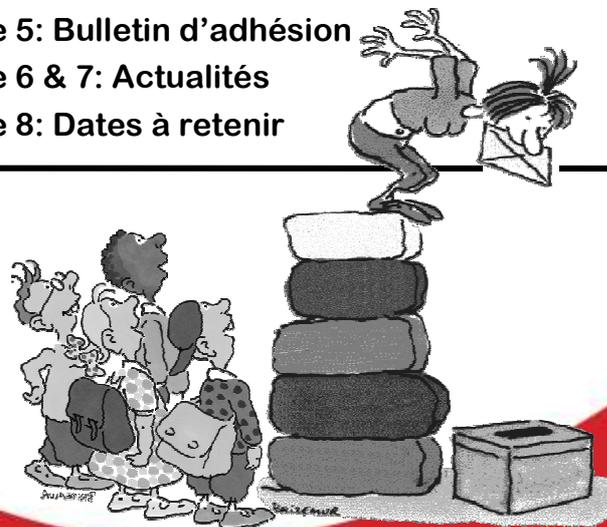
Page 3: Pourquoi est-il important de voter ?

Page 4: 2007-2008 : une année de combats

Page 5: Bulletin d'adhésion

Page 6 & 7: Actualités

Page 8: Dates à retenir



✉ Salle 350 - Maison du Peuple
Place de la Résistance
90020 BELFORT cedex

Permanence mercredi matin sur rdv

☎ 03 84 21 49 57

FAX 03 84 21 30 79

@ snu90@snuipp.fr

🌐 <http://90.snuipp.fr>

U.
F.S.U.

Au quotidien, les élus du SNUipp-FSU 90 vous informent,
vous conseillent, vous défendent, interviennent en **CAPD** ...

Je suis retraitsable,
aurai-je ma promo
avant de partir ?

J'aimerais changer de départe-
ment, comment faire ?

CAPD

Contrôler
Renseigner
Accompagner
Conseiller
Expliquer
Impulser
Défendre
Informar
Proposer
Intervenir
Soutenir
Rencontrer
Répondre

Comment dois-je
faire pour demander
un stage ASH ?

L'école risque une ferme-
ture de classe ...
que pouvons-nous faire ?

Je ne suis pas syndiquée
mais j'ai besoin de rensei-
gnements...

Je me pose des ques-
tions, pouvez-vous me
faire mon calcul de re-
traite ?

Puis-je avoir une pri-
orité sur le poste que
j'occupe à titre provisoir
cette année ?

Puis-je reprendre à temps
partiel après mon congé de
maternité ?

Pouvez-vous m'ac-
compagner en au-
dience auprès de
mon IEN ?

Pourquoi n'ai-je pas
obtenu d'atelier péda-
gogique ?

... pour faire respecter les droits des collègues
dans l'équité et la transparence.



Petit lexique du paritarisme :

CAPD (Commission Administrative Paritaire Départementale) : elle statue sur l'ensemble des questions concernant les personnels (mouvement, avancement, temps partiels, stages...)

CAPN (Commission Administrative Paritaire Nationale) : permutations interdépartementales (informatisées), répartition des stagiaires dans les entres de formation spécialisés (CAPA-SH, psy scol, direction établissement spé...), avancement des personnels détachés...

CTPD (Comité Technique Paritaire Départemental) : il est compétent pour l'organisation et le fonctionnement des écoles et collèges (carte scolaire, fusion d'écoles, plan départemental de formation continue, organisation pédagogiques, horaires...)

CDEN (Conseil Départemental de l'Education Nationale) : voir article plus loin

Il y a aussi le **CHSD** (Comité Hygiène et Sécurité Départemental) et la

3 bonnes raisons de voter (et nous sommes sûrs que chacun face à ses difficultés au quotidien, dans un contexte difficile, en trouvera encore au moins 3) :

- le taux de participation **légitime** la place et la voix des syndicats dans les instances paritaires
- le taux de participation induit le quotas de **temps de décharge** octroyé aux syndicats (tous confondus) : ce temps de décharge est nécessaire pour préparer les commissions paritaires (CAPD, CTP...), vous transmettre les résultats, gérer les dossiers au quotidien en recherchant les bonnes informations, en rencontrant l'administration...
- le taux de participation, s'il est significatif par rapport au dernier vote (1 instit du 90 sur 2 a voté), sera un **message fort** et une première étape pour construire un mouvement de contestation face aux réformes qui augurent le démantèlement de notre système éducatif ...

Alors s'il vous plaît prenez 5 minutes et prenez la parole pour « entrer en résistance » :

COMME EUX, VOTEZ ET FAITES VOTER SNUIPP-FSU ...

Benoît PILLOT professeur des écoles, Cm1-Cm2 à Banvillars

Il y a deux ans, pour diverses raisons, j'ai renoncé à tout engagement syndical et je me suis investi dans d'autres activités militantes (MGEN, OCCE, FCPE...). Aujourd'hui, la politique destructive du gouvernement m'impose de réinvestir l'activité revendicative. Ainsi, j'ai retrouvé les copains lors de la manif du 19 octobre et je serai en grève le 20 novembre...

Par ma ré-adhésion au SNU90, je veux aussi apporter mon soutien à ses jeunes militants motivés. En 1992, j'avais participé à sa création avec des objectifs simples : s'opposer fermement aux régressions et abolir le syndicalisme bureaucratique des permanents sans aucun contact avec les

élèves. C'est, hélas, toujours d'actualité.

Des élections professionnelles sont en cours. Quel autre choix au plan local ? Certainement des candidats honnêtes et de bonne volonté.

- Pour autant, n'oublions pas que leur direction nationale a toujours joué l'accord à minima au dépend des principes. Que ce soit sur les retraites, les salaires ou récemment sur le soutien.

- Le SNU90 est animé par une équipe de militants qui se partagent les dossiers et les décharges de service. Ainsi, confrontés aux élèves dans leur propre classe, confrontés aux pressions des familles et des élus toujours plus exigeants, et enfin du

pois d'une hiérarchie infantiliste et versatile, ils vivent ce que nous ressentons au jour le jour. Ils ne se contentent pas de relayer un discours. Ils témoignent et vous représentent en connaissance de cause. La disponibilité ne remplacera jamais le vécu du terrain.

Le pouvoir a toujours eu besoin de partenaires pour faire passer SES REGRESSIONS. Nous n'en faisons pas partie.

Visons le PROGRES pour nos élèves et notre profession.

Comme moi, soutenez les candidats du SNUipp dans le Territoire et au plan national : **votez SNUipp/FSU**.

Jean-Baptiste RIDEY titulaire remplaçant, fraîchement syndiqué au SNUipp

Pour dire non à la politique du gouvernement. Pour soutenir les mouvements syndicaux. Pour grossir les rangs des protestants. Pour ne pas devenir un enseignant frustré et muet dans sa classe. j'ai décidé depuis cette année de me syndiquer et participer à la lutte de nos conditions de travail. Alors, après avoir reçu conseils, infos et j'en passe. Après avoir assisté aux réunions syndicales où bonne humeur, sérieux et débats étaient de la partie, je ne pouvais faire autrement que rejoindre le SNUIPP. Enseignants déterminés pour la réussite de tous les élèves, militants motivés et disponibles sont les images que me renvoient ce syndicat. Bien évidemment on ne peut tous être d'accord sur tout et avoir la même opinion sur des questions diverses mais comme le disait si bien P. Mérioux : "Parler c'est échanger et c'est changer en échangeant". Pour de nouveaux débats, de nouvelles idées.

Pour défendre votre métier: rejoignez-nous et **votez SNUIPP-FSU**

Pascal ACKERMANN adjoint sur Belfort, membre fondateur du SNU 90, investi dans l'USEP et dans la vie civique de sa commune

Depuis le début, j'ai trouvé au SNU90 un mélange de pugnacité et de technicité. Il y a toujours eu dans les bureaux du SNU des militants compétents :

- capables de discerner les erreurs dans les décisions de l'IA,
- sachant vérifier les documents préparatoires aux CAPD ou des CTP,
- étant à l'écoute des collègues, des situations délicates

Il y a toujours eu dans les bureaux du SNU des militants combattifs :

- sachant se mobiliser pour lutter contre l'injustice,
- capables de s'investir à 200 % pour défendre notre idée de l'école.

C'est ce qui fait la différence.

Le SNU n'est pas une maison fermée. Vous ne connaissez pas beaucoup de noms sur la liste ? C'est normal. Nous sommes avant tout des enseignants et nous retournons dans nos classes. Pas de titulaires à vie chez nous.

C'est aussi ce qui fait la différence.

La nouvelle équipe respectera la seule façon de mener un syndicat digne de ce nom.

... POUR QUI VOTEZ-VOUS ? QUELLES SONT LEURS ATTRIBUTIONS ?

Emilie Mathieu-Tisserand : suivi CAPD, fichier du personnel, trésorière, dossier retraite

Fatima Mammar: Site internet, carte scolaire, IUFM, RESF, droits et libertés

Géraldine Tapie : suivi CAPD, fichier du personnel, trésorière, éducation prioritaire, dossier temps partiels, dossier "associations amies de l'école"

Marie-Christine Welfele : carte scolaire, co-secrétaire départementale, dossier maternelle, dossier "actions sociales"

Peggy Goepfert : suivi CAPD, dossier "actions sociales", dossier remplaçants

Véronique Beau : suivi CAPD, co-secrétaire départementale, dossier direction, lien avec le SNUipp National

Daniel Berbis: dossier maître formateur, IUFM

Frédéric Escaffit : dossier ASH, lien avec la FSU

Guillaume Hennegrave : carte scolaire, dossier direction, RASED

Olivier Brand : carte scolaire, co-secrétaire départemental, éducation prioritaire, IUFM

2007 / 2008 : UNE ANNEE DE COMBATS

Le travail des militants du SNUipp est d'abord de représenter toute la profession dans les commissions où ils siègent. Le SNU90 veille à ce que l'équité et le respect des règles ne soient pas oubliés mais agit aussi pour que les règles qui lui semblent injustes évoluent.

C'est pourquoi :

- ☛ le SNU90 a condamné les mauvaises conditions de remplacement et vous donne des outils pour sensibiliser les parents (lettre sur le site) et des moyens pour rappeler à l'IA ce problème (lettre de non-demande de congés sur le site);
- ☛ le SNU90 a été le seul syndicat à ne pas voter la grille départementale des seuils d'ouverture/fermeture, grille la plus défavorable de l'académie (cf pétition carte scolaire);
- ☛ le SNU90 a menacé à deux reprises de boycotter le CDEN. Ce qui a permis finalement d'obtenir l'ouverture de la classe maternelle Offemont Martinet (rentrée 2007) et le report d'un CDEN pour permettre de vérifier les chiffres donnés sur le tard;
- ☛ le SNU90 a dénoncé les conditions de tenue du CTPD (report des mesures de carte scolaire après les élections). Il a demandé aux maires, aux parents d'élèves et aux deux autres syndicats de se joindre à lui pour mener une action conjointe (conférence de presse et motion en CDEN) et obtenu une audience auprès de la rectrice avec les autres SNUipp de la région;
- ☛ le SNU90 a participé activement, en son nom et au sein du Comité de Défense de l'École de la République, à des actions militantes contre les mesures de carte scolaires annoncées par l'IA (réunions, conférences de presse, pétitions, rassemblements, grève départementale...);
- ☛ le SNUipp a été le seul syndicat à refuser la suppression du samedi avec 2h de moins pour tous les élèves, et à demander un moratoire d'un an afin de permettre à l'ensemble de la communauté éducative de réfléchir à ce problème;
- ☛ le SNU90 a créé des outils afin que chacun puisse échanger et organiser des actions (soutien matériel et humain: création du réseau des ZEP-REP, des RASED, collectif maternelle, tirage de tracts, demande d'audience...);
- ☛ le SNU90 s'engage dans les grandes luttes sociales avec d'autres associations (RESF, LDH, Intersyndicale femme, Collectif « Non à Edvige », ...).

L'année 2008-2009 a commencé très fort avec des menaces sur les maternelles, la remise en cause du droit syndical, la suppression des postes RASED annoncée, les associations complémentaires de l'école menacées,...

Fatima Mammarr

**Pour défendre l'école,
pour faire entendre la voix du terrain,**

votez SNUipp!

**DIRECTION: LA COUPE EST PLEINE !**

Un peu partout les directeurs se rebellent contre ce que leur demande notre administration. Dans notre département, une motion de synthèse suite à la réunion des directeurs du 22 octobre 2008 de Belfort 1 circule dans nos écoles pour dénoncer cette situation (voir sur le site). Malheureusement, les dents des directeurs n'ont pas fini de grincer avec l'annonce de la présentation d'un projet de loi EPEP annoncé pour janvier (infos sur le site).

Assistez à la Réunion d'Information Syndicale du SAMEDI 15 NOVEMBRE prochain !!!

Être ?
syndiqué!
Pourquoi?

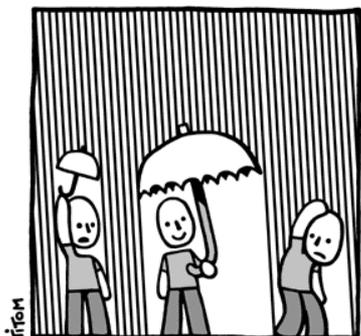


Adhérer c'est :

- faire vivre un lieu de réflexion, d'échanges, de construction et d'action
- permettre l'information et la défense des personnels
- permettre la lutte pour la défense de notre école, de nos conditions de travail et de celles de nos élèves.
- avoir des informations personnalisées sur sa carrière

La présence syndicale est indispensable à la survie de nos droits à tous, particulièrement en cette période de crise.

Aujourd'hui nos droits acquis au fil du temps par de longues luttes syndicales et le droit pour les enfants d'avoir une école de qualité sont de plus en plus fréquemment bafoués.



Militer, participer ou simplement soutenir le SNUipp, c'est une décision qu'il est temps de prendre ! Venez nous rejoindre !!

En adhérant au SNUipp/FSU vous lui donnez la possibilité morale et financière d'exister.

BULLETIN D'ADHESION 2008/2009
SNUipp / FSU du Territoire de Belfort

NOM:	Prénom:
Adresse personnelle:	
Mél:	Tél:
Nom et adresse de l'école:	
Catégorie (Instit/ PE):	Échelon:
Montant de la cotisation :	

COTISATION 2008-2009

se reporter au tableau et rajouter la somme ci-dessous si vous faites partie d'une de ces catégories

Ch d'école: 1€ - Spécialisé: 5€

Direction < 5cl: 5€ - Direction >5cl: 8€

Temps partiel = cotisation 100% × taux de temps de travail avec un minimum de 81€

Retraités : 81€

☺ **POUR 100€ de cotisation 66€ sont déductibles des impôts (si vous n'êtes pas imposable, contactez-nous)**
ci-dessous, prix de la cotisation par mois, déduction des impôts faite :

Cotisation à l'année	104 €	110 €	120 €	130 €	140 €	150 €	160 €	180 €	200 €	220 €
Cotisation réelle par mois sur 12 mois	2,95 €	3,12 €	3,40 €	3,68 €	3,97 €	4,25 €	4,53 €	5,10 €	5,67 €	6,23 €

Echelon	Indice Instit	Cotisation Instit	Indice PE	Cotisation PE	Indice PE - HC	Cotisation PE-HC
1	340	103	348	105	494	150
2	356	108	375	115	559	170
3	365	112	394	120	600	183
4	372	114	415	127	641	195
5	382	117	438	133	694	211
6	389	119	466	142	740	225
7	398	122	494	150	782	237
8	419	128	530	161		
9	440	134	566	172		
10	468	142	611	186		
11	514	156	657	200		

- Je me syndique au SNUipp90 afin de contribuer
- à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités
 - au développement du service public et laïc d'éducation

Le SNUipp/FSU pourra utiliser les renseignements ci-dessus pour m'adresser les publications éditées par le SNUipp et la FSU.

Conformément à la loi, j'ai un droit d'accès aux données informatisées du SNUipp me concernant, données que je peux vérifier et corriger.

DATE :

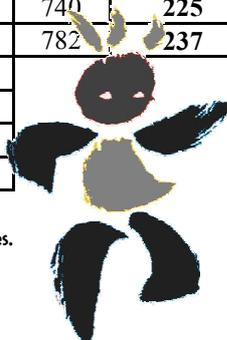
SIGNATURE :

PAIEMENT: • **nouveau:** par prélèvement mensuel (autorisation de prélèvement envoyée sur un simple coup de fil: 03 84 21 49 57)

• par chèque en 10 fois maximum. Dernier chèque encaissé au plus tard fin juin 2009. Vous choisissez vous même les fins de mois et le montant de vos mensualités. Une seule nécessité: le total des chèques doit correspondre au montant de la cotisation !

Si vous payez en plusieurs fois, cochez les mois où l'on encaissera vos chèques.

sep	oct	nov	déc	jan	fév	mar	avr	mai	jun
<input type="checkbox"/>									



COMPTE-RENDU DU CDEN DU 21 OCTOBRE

Absents de marque : le préfet et le Président du Conseil Général et à noter que l'Inspecteur d'Académie (alors IA et président de séance!) a quitté le CDEN 40 minutes avant son terme pour assurer sa conférence de presse: pendant 40 minutes, plus aucun représentant de l'Etat ; on ne s'en est pas plus mal porté, d'ailleurs.

INTERVENTIONS DU SNUIPP-FSU : DÉCLARATION PRÉALABLE ATTEND RÉPONSES

Objet de notre déclaration préalable (voir sur le site):

le bref rappel des décisions gouvernementales qui organisent la casse d'une Education Nationale de qualité, dont toute la communauté éducative a conscience précédait un tableau plus noir encore de sa déclinaison départementale où, à la brutalité des chiffres s'ajoute une méthode marquée par la dissimulation, l'obstruction et le mépris. Chaque point appelait des explications de l'IA qu'il s'est engagé à nous fournir, point par point, précisément, plus tard par écrit (à suivre) :

- **Faux chiffres** concernant les effectifs dans les écoles : l'IA annonce 12954 élèves (+ 195 quand même pour 3 suppressions) alors que le constat réel (doc IA récupéré difficilement la veille du CDEN) est de 13022 (+263 !) au 9 octobre.

- **Obstruction** à notre mission d'assurer la transparence : L'IA n'a pas communiqué, cette année, le tableau de constat école par école qui nous permet de vérifier son constat global. Ce tableau doit être communiqué une semaine au moins avant le CDEN. Après moult coups de téléphone, un courrier et une chevauchée à bicyclette jusqu'à l'IA, nous récupérons finalement le document la veille au soir du CDEN. Heureusement : le constat annoncé le lendemain est faux. L'IA s'est engagé à respecter ses engagements lors des prochaines instances.

- **Changement de règles abusif**: une part de la différence entre le constat réel et celui présenté par l'IA s'explique par le fait que depuis cette rentrée, pour lui, les 2 ans hors ZEP-REP (57) n'existent plus. Il nous concède qu'ils compteront pour le P/E et le E/C et qu'ils apparaîtront. Nous ferons le nécessaire pour que ce soit fait.

- **Faux chiffres** communiqués à la DGESCO concernant les RASED. Vexé, il a dit que nous aurions dû parler de chiffres erronés et non de faux chiffres. Nous ne sommes pas tout à fait d'accord : le travail demandé par la DGESCO n'a de toute façon pas été fait. Il veut encore vérifier (nous nous sommes pourtant nous-mêmes basés sur des chiffres IA).

- **Non respect des devoirs** : l'IA n'a jamais (et encore pas cette fois-ci) réalisé son rapport annuel de politique éducative départemental en matière d'ASH. Celui-ci pourrait contenir quelques délicieux aphorismes, particulièrement cette année, après la récupération d'un tiers des postes RASED.

- **Non respect des organisations syndicales** : outre les manquements dénoncés précédemment, nous soulignons l'exigence nouvelle qui nous est faite de rédiger des courriers à l'IA systématiques pour obtenir une quelconque information. Malgré cela non réponses et besoin de relances sont de plus en plus souvent à regretter (demandes d'infos, d'intervention, d'audience, de remontées). Devant l'assemblée, il réfute. 2 jours plus tard, il dit n'avoir jamais reçu notre courrier (déposé pourtant dans la boîte aux lettres) du 3 septembre sur l'organisation des Réunions d'Info Syndicale. Va-t-il maintenant falloir à chaque fois envoyer nos missives avec accusé de réception ?

Tous ces faits nouveaux marquent une dérive de notre administration. Dérive qui lui sert sûrement, dans l'instant, au niveau départemental, à se sortir de mauvais pas et à justifier ses décisions. Mais dérive qui sur le long terme ne pourra que lui desservir : elle ruine la confiance et jette le doute sur chacun des documents communiqués par l'IA. Et dérive qui va, si l'IA ne rectifie pas le tir, nous coûter des postes (effectifs, RASED).

MOTION DES ASSOCIATIONS COMPLÉMENTAIRES DE L'ÉCOLE (VOIR SUR LE SITE):

Cette motion condamnait à la fois les décisions gouvernementales (réduction de 25% des subventions dès janvier 2009 et récupération des enseignants mis-à-disposition agissant en leur sein à la rentrée 2009) et invitait toutes les parties présentes à se prononcer sur ces décisions. (pétition régionale: voir le site SNU ou USEP)

Le SNUipp-FSU, pour sa part a souligné que ces décisions étaient d'autant plus méprisantes que ces associations s'appuyaient pour fonctionner sur un fort investissement de bénévoles (enseignants, retraités et autres).

D'autre part, ces nouvelles attaques risquent bien de marquer le



DÉBATS EN COURS DE SÉANCE :

Sur un point de vue plus éducatif, au cours des débats, le SNUipp-FSU a informé le CDEN sur de nombreux sujets :

- hausse sensible des effectifs, prises en charge RASED réduites comme peau de chagrin.

- fermeture à Chateaudun élém pourtant au-dessus du seuil de fermeture.

- CLIS toutes au taquet (12 élèves). Des élèves sont sur la touche.

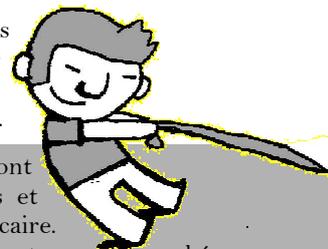
- sortie du dispositif « éducation prioritaire » des REP de Beaucourt et Delle en 2010. Demande du SNUipp-FSU de mesures particulières (effectifs, maître soutien, RASED). L'IA dit que les dotations sont annuelles et qu'il ne peut rien garantir.

- PRE : pour l'instant plus de financement dès janvier 2009. L'IA dit qu'il ne sait rien et que ce n'est pas de son ressort.

- Enseignement de l'allemand : le gouvernement, l'Education Nationale et l'IA communiquent régulièrement sur la promotion de l'allemand et engagent les enseignants à la concrétiser auprès des parents. Résultat des courses : 25 groupes d'allemand ne peuvent fonctionner faute d'intervenant ! L'IA a trouvé la solution : il faut concentrer l'enseignement de l'allemand que sur certaines écoles ! Et vive l'école à géométrie variable !

- Direction des écoles : les charges qui incombent aux directrices(teurs) atteignent leur paroxysme (charge de travail, responsabilités, réunions, extension de leurs missions : RG, DRH, facteurs, acteurs de la mise en concurrence des écoles, ...). A propos de l'affaire du courrier à récupérer à l'IA, il se défend de n'avoir rien dit d'autre que de conseiller aux directrices(teurs) de récupérer le courrier si ils passaient à l'Inspection ; et que donc rien ne change. Tou(te)s les directrices(teurs) rencontré(e)s ne l'ont pourtant pas entendu de cette oreille.

- ...



dépôt de bilan des associations qui ont déjà subi des baisses de subventions et dont l'équilibre budgétaire est déjà précaire.

Par ailleurs, ces décisions démontrent une cohérence avec les autres mesures dans l'Education Nationale, à savoir, faire payer le prix fort aux élèves en difficulté et issus des quartiers défavorisés : en effet, finies les classes découvertes sans les PEP-JPA, finies les activités pédagogiques comme les rencontres USEP ou les prises en charge à la Maison de l'Environnement sans l'USEP et la Ligue de l'Enseignement, finies les activités du soir et du mercredi sans les Francas ou l'USEP.

Le SNUipp a signifié son mécontentement quand l'IA a décidé de clore ce débat alors même que tous les représentants présents n'avaient pas eu l'occasion de s'exprimer.

Olivier

PÉTITION DÉPARTEMENTALE

Modifions notre grille départementale d'ouvertures/fermetures de classes



SNUipp - FSU

Début 2009, l'Inspecteur d'Académie va mettre au vote (mais c'est toujours lui qui en dernier lieu décide) la reconduction de notre grille de carte scolaire ou pire, il pourrait en imposer une encore en-deçà de celle qu'il applique actuellement.

Oui à la modification de la grille, mais pas n'importe comment !

1) En élémentaire, on veut de l'équité !

Des quatre grilles départementales d'ouvertures et de fermetures de classes de l'académie de Besançon, celle utilisée par l'Inspection Académique du Territoire de Belfort est la plus défavorable, alors même que notre département est le plus défavorisé du point de vue des critères sociaux (taux de chômage et de RMistes). Elle impose, de plus, aux écoles de moins de 5 classes (niveaux multiples garantis) des seuils aussi exigeants, voire plus exigeants en ZEP-REP, qu'ailleurs.

Nous demandons donc, de façon tout à fait réaliste puisque les autres départements y arrivent, un alignement de nos seuils sur la moyenne utilisée dans l'académie.

Cas des RPI : il n'y a pas de grille spécifique pour les RPI dans les autres départements ; en général, les IA tiennent compte des particularités des écoles lors des discussions sur d'éventuelles décisions d'ouvertures ou de fermetures. Nous demandons donc à garder notre grille départementale quand elle est plus favorable que la « grille moyenne » (jamais plus d'un élève de différence).

Cas des CLIS : conformément à l'esprit de la loi de 2005 sur le handicap, **nous demandons à ce que les élèves de CLIS soient ajoutés au nombre d'élèves de l'école** ; en effet, ces élèves sont partiellement intégrés dans les autres classes et demandent souvent plus d'attention. La CLIS n'est pas une classe banale, mais un dispositif permettant l'intégration des élèves en situation de handicap dans de bonnes conditions.

Capacités d'accueil en écoles élémentaires :

Nombre de classes	Actuellement hors ZEP-RPI	Proposition hors ZEP-RPI	Actuellement ZEP-REP	Proposition ZEP-REP	Actuellement RPI	Proposition RPI
2	26 - 54	24 - 52	26 - 52	23 - 47	26 - 54	24 - 52
3	52 - 84	50 - 80	50 - 75	46 - 70	51 - 80	50 - 80
4	79 - 109	78 - 107	73 - 99	70 - 94	77 - 107	77 - 107
5	106 - 137	105 - 135	97 - 124	93 - 119	104 - 134	104 - 134
6	135 - 165	132 - 163	122 - 150	118 - 143	132 - 162	132 - 162
7	160 - 193	159 - 190	146 - 175	142 - 167	158 - 189	158 - 189
8	186 - 220	185 - 217	171 - 201	166 - 191	184 - 216	184 - 216
9	213 - 248	212 - 244	196 - 227	190 - 215		
10	239 - 275	238 - 272	222 - 250	213 - 239		
11	266 - 303	265 - 299	246 - 277	237 - 263		

2) En maternelle, on ne veut plus de classes à plus de 30 élèves !

Pour les écoles maternelles, **nous demandons comme seuil de fermeture Moy<28 (Moy<24 en ZEP-REP) après fermeture d'une classe** (ex : fermeture de la 5^{ème} classe si le nombre d'élèves est inférieur à $28 \times 4 = 112$) et **nous demandons comme seuil d'ouverture Moy>29 (Moy>25 en ZEP-REP)**. C'est abaisser à peine les seuils actuels (d'autres départements connaissent ces seuils) et éviter de voir encore des classes à 32, voire 34 élèves !

Pétition : Modifions notre grille d'ouvertures/fermetures de classes

Entête de pétition à photocopier, à rallonger, à signer, à faire signer, puis à retourner au SNUipp90 avant Noël.

Nom, Prénom	Lien avec l'école (PE, parent, EVS, ...)	Signature

RÉUNION D'INFORMATION SYNDICALE

Il a dit non...

La réunion d'information syndicale (RIS) du 24 octobre dernier organisée par le SNUipp90 était pleine de promesses : présence exceptionnelle d'une conférencière de renom et taux de participation annoncé particulièrement élevé.

Finalement, ils ne furent qu'une vingtaine de présents après que notre inspecteur ait interdit, la veille, aux enseignants en poste devant une classe ce jour là de s'y rendre.

La décision de l'IA est contestable, sa façon de faire, quant à elle, est clairement condamnable. En effet, attendre le dernier moment pour avertir les personnes concernées (certains ont reçu un mail le jeudi 23 après 15h30), prendre des mesures individuelles au lieu d'énoncer une règle collective, ne pas organiser de concertation préalable avec les syndicats et les directeurs d'école (comme l'impose pourtant l'arrêté du 16 janvier 1985), tout cela témoigne d'une véritable défiance vis-à-vis des enseignants et de leurs syndicats.

Ce retour à l'arbitraire et à l'autoritarisme est inacceptable. C'est pourquoi les militants du SNUipp90 s'engagent à ne pas laisser cette affaire sans suite.



Soutenez nous ! Nous avons besoin de vous. Car c'est tous ensemble que nous devons affirmer notre opposition à de telles pratiques.

CHRISTINE PASSERIEUX : 2ÈME CHANCE

Le traitement de la difficulté scolaire vous intéresse. Vous regrettez de ne pas avoir pu assister à la conférence du 24 octobre.

Rassurez vous, Christine Passerieux revient à Belfort pour une nouvelle RIS organisée par le SNUipp90 :

**MERCREDI 3 DÉCEMBRE
DE 9H À 12H
MAISON DU PEUPLE**

RÉUNION D'INFORMATION SYNDICALE

Vers une privatisation de l'école publique ?

Ordre du jour

- Infos d'actualité : CDEN, CAPD, RIS
- Analyse du projet gouvernemental et des transformations en cours (fermeture des postes RASED, réduction de personnels, projet d'EPEP, évolutions des missions des directeurs, attaques contre les associations complémentaires de l'école, ...)
- Le rôle des syndicats et les moyens de s'opposer
- La grève du 20 novembre

Venez nombreux, vous informez et débattre avec nous

**SAMEDI 15 NOVEMBRE
DE 8H30 À 11H30
MAISON DU PEUPLE**

Chacun pourra s'y rendre et décompter ces 3 heures des 108 de services hors temps scolaire. Pour plus de précisions, rendez vous sur le site du SNUipp - <http://90.snuipp.fr>

GRÈVE UNITAIRE ÉDUCATION NATIONALE JEUDI 20 NOVEMBRE

*Assez ! Assez de mépris pour les élèves,
les enseignants et
l'école publique !*

Plus d'informations :
<http://90.snuipp.fr>

*N'oubliez pas de prévenir votre IEN
48 heures à l'avance, même si
finalement vous ne faites pas
grève!*



VOTEZ SNUipp !